

**Rapport
d'activité
académique**

Par Eric Mouchet,
Secrétaire Académique

**Rapport financier
académique**

Par Christian Carcauzon,
Trésorier Académique

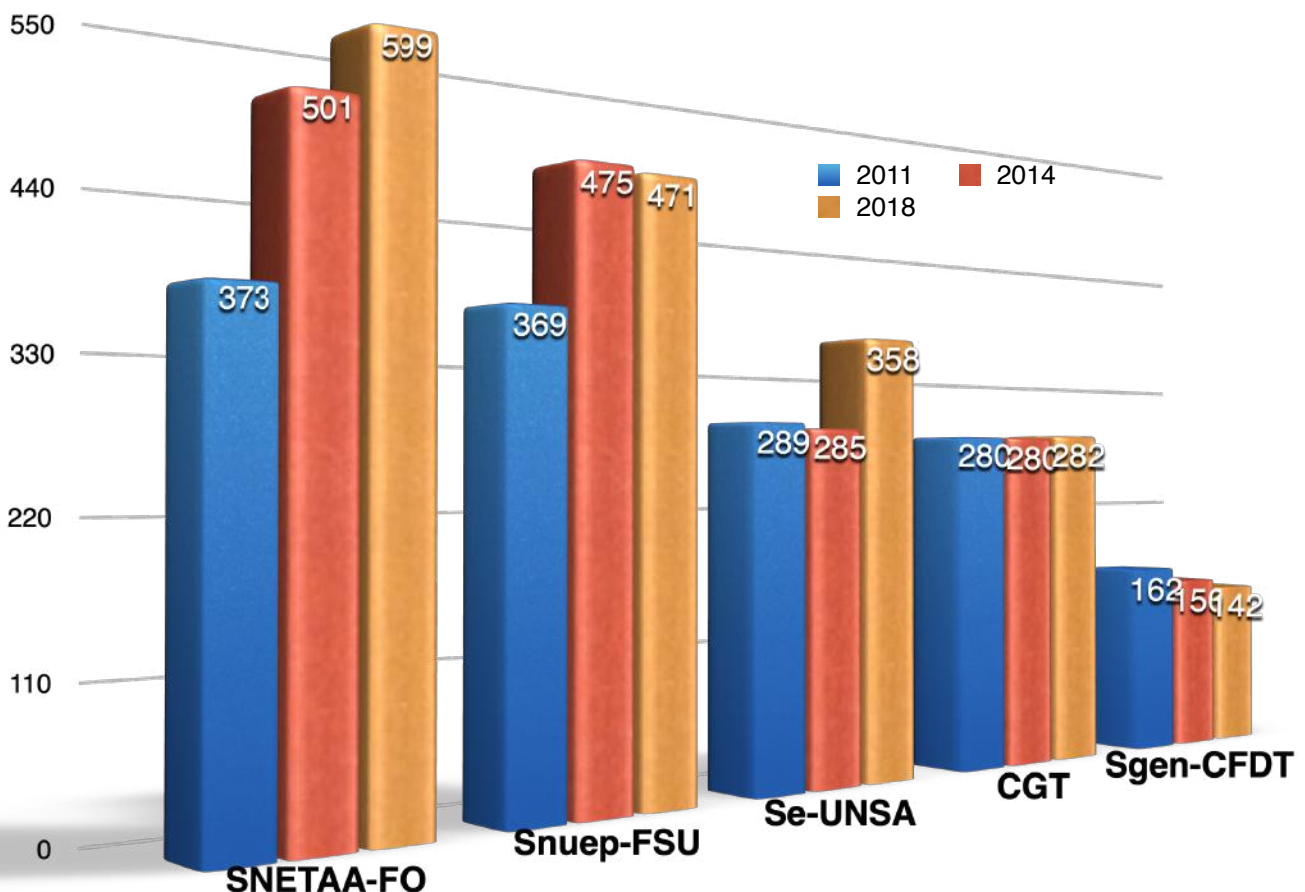
**Avril 2018
Février 2022**

Rapport d'activité académique

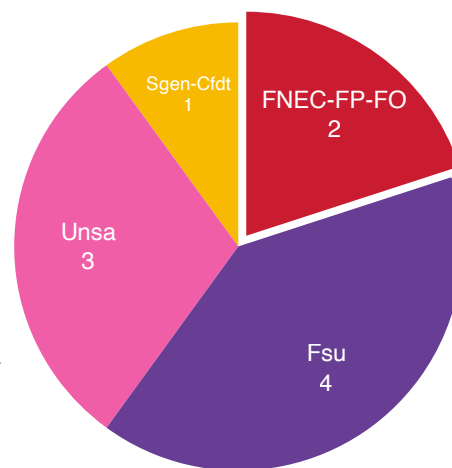
RETOUR SUR LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DE DÉCEMBRE 2018

Dès le mois de décembre 2018, avec les résultats des élections professionnelles, les PLP de l'académie avaient envoyé un message très motivant à tous nos militants. En effet, avec 599 voix, nos collègues avaient placé pour 4 années notre organisation largement devant toutes les autres. Cette progression de 98 voix par rapport à 2014, soit + 20% des voix, avait notamment permis de renforcer l'équipe des commissaires paritaires du SNETAA-FO. Avec 1 siège supplémentaire, notre organisation possède donc depuis décembre 2018, 4 sièges à la CAPA des PLP.

Le constat est là, avec ces résultats (32% des voix), de nombreux PLP avaient décidé de valider le travail accompli depuis décembre 2014 par l'équipe académique de Bordeaux et de l'encourager à continuer à porter haut et fort tous les mandats de la première organisation syndicale de la Voie Professionnelle. Et c'est bien ce que nos militants ont fait jusqu'à aujourd'hui !



Rappelons également que le SNETAA-FO a contribué à conforter la position de sa fédération, la FNEC-FP-FO, au Comité Technique Académique. En effet, notre fédération a conservé ses deux sièges obtenus en 2014. A noter que la Fsu a perdu un siège et que le Sgen-Cfdt en a pris un, lui permettant ainsi d'entrer à nouveau au Comité Technique Académique..



DES ADHÉSIONS DE PLUS EN PLUS NOMBREUSES

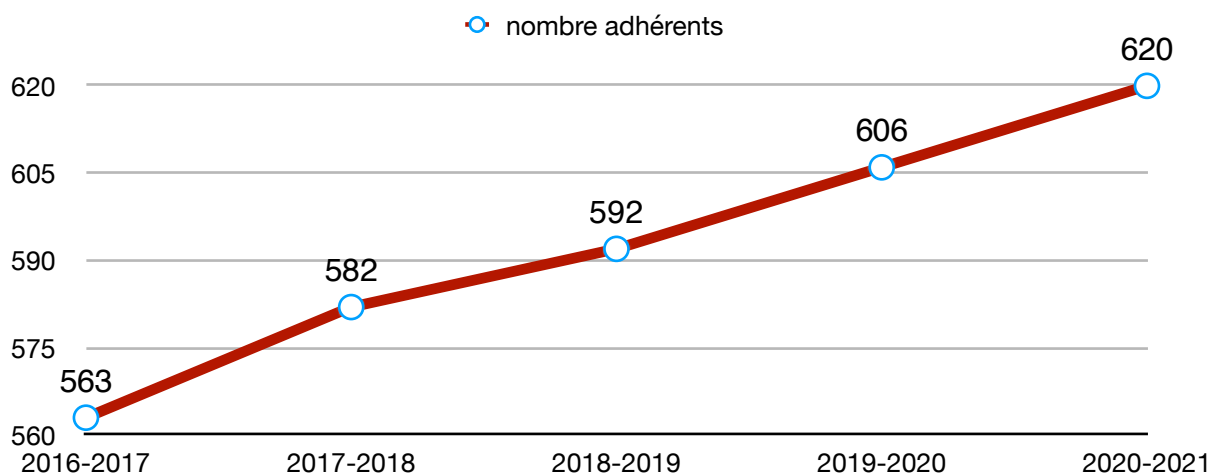
Adhérer au SNETAA-FO est bien évidemment un acte individuel qui peut avoir un intérêt personnel, comme par exemple celui de recevoir des conseils pour les mutations ou les promotions, mais aussi pour faire des recours, de plus en plus nécessaires. Parfois, malheureusement, pour une raison personnelle ou de santé, on peut se retrouver en difficulté professionnelle et le SNETAA-FO est toujours là pour aider, accompagner, parfois sauver...

Adhérer au SNETAA-FO, c'est aussi un acte contribuant au combat collectif. En effet, pour permettre aux militants d'être constamment sur le pont, il faut leur donner du temps et des moyens. Et tout cela dépend bien évidemment du nombre d'adhérents de la section syndicale académique...

Enfin, adhérer au SNETAA-FO, c'est contribuer au combat collectif pour faire de la Voie Pro une vraie voie de réussite pour le plus grand nombre de nos élèves.

Oui, le SNETAA-FO est un outil au service des PLP et de la Voie Pro.

C'est pourquoi le travail effectué par tous les militants de l'équipe académique, mais aussi par les membres du CSA et par nos représentants (S1) dans chaque établissement, est essentiel ! Et leur travail nous a permis de progresser sans cesse depuis 4 ans en termes d'adhésions. Ainsi, le SNETAA-FO est renforcé !



LES ACTIONS ACADÉMIQUES

Les militants de la section académique sont sur tous les fronts tout au long de l'année scolaire :

- 🕒 Fin août : **accueil des nouveaux arrivants dans l'académie et des professeurs stagiaires** à l'INSPE ;
- 🕒 Septembre, octobre, novembre : **Carte des formations professionnelles et BTS** ;
- 🕒 Octobre : constitution (et soutien) des **listes SNETAA-FO/FNEC-FP-FO** pour l'élection au **Conseil d'Administration** de nos établissements ;
- 🕒 Janvier, février, mars : **DGH et créations/suppressions de postes**. Campagne pour que le vote sur la répartition des moyens soit possible dans les Conseils d'Administration de nos établissements ; Formation annuelle contractuels.
- 🕒 De septembre à août :
 - ☑ **Combat contre le développement de l'apprentissage (mixité des publics, mixité des parcours)**. Voir notre pétition : <https://www.snetaa-bordeaux.fr/assets/fichier-pdf/PitionMixitdespublics.pdf> ;
 - ☑ **Soutien aux établissements qui se mobilisent** : A chaque fois que le SNETAA a été sollicité par les collègues pour les soutenir dans leur lutte, il a répondu présent. Heures d'information syndicale, expertises de nos représentants au CHSCT, audience au Recteur et/ou DASEN, DAFPIC, etc.
 - ☑ **Soutien des dossiers individuels de nos adhérents** : Le SNETAA intervient aussi auprès des services du Rectorat dès qu'un adhérent a besoin d'un appui dans sa démarche qui peut être, par exemple, une demande de remboursement de frais de déplacement ou une demande d'audience auprès de la DPE ou de la DRRH pour faire avancer une situation individuelle particulière (promotion, mutation, reconversion, poste adapté, temps partiel, affectation provisoire, etc.). Nous assistons tous les adhérents qui le souhaitent lorsqu'ils sont convoqués par les services de la DPE ou de la DRRH. Nos interventions en audience ont souvent permis d'éviter à des collègues de se retrouver confrontés à des difficultés professionnelles. Nous intervenons également auprès des chefs d'établissement lorsque nous estimons qu'ils sont capables de dialoguer et que notre intervention peut aider à résoudre rapidement des problèmes notamment de non respect du statut des PLP et/ou des PLP eux-mêmes ;

- ☑ Animation réunions d'information syndicale à destination des AESH ;
- ☑ Accompagnement et suivi des stagiaires avec notamment une présence physique hebdomadaire des militants à l'INSPE ;
- ☑ Durant la période de confinement, tenue de réunions d'information syndicale à destination des personnels de la Voie Pro ;
- ☑ Combat pour la défense des SEGPA : l'autorité académique a décidé depuis janvier 2021 de supprimer 1/3 des heures d'atelier à nos élèves de 4^{ème} et 3^{ème} SEGPA pour mettre en place le « parcours avenir ». Nos collègues PLP en SEGPA se retrouvent donc en sous service. L'autorité académique leur propose alors de compléter leur service en collège ou dans un autre établissement. Le SNETAA-FO mène le combat avec les collègues. Il a été à l'initiative, après avoir réuni plusieurs collègues représentants des SEGPA de Gironde, d'une pétition :

<https://www.change.org/StopDestructionSEGPA>

Voir l'article du journal Sud-Ouest :

<https://www.snetaa-bordeaux.fr/assets/fichier-pdf/Article-SEGPA-SO-du-2022022-v2.pdf>



Les militants du SNETAA-FO sont présents dans toutes les instances académiques et départementales :

CAPA et autres Groupes de Travail





Depuis décembre 2018, notre organisation a 8 commissaires paritaires académiques pour les PLP (4 titulaires + 4 suppléants) : **Delphine Paillé, Lætitia Calbet, Emmanuel Barbier, Eric Mouchet, Pascale Cazabet, Florence Texier, Frédéric Alser et Marc Tuter.**

Pour la CCPA des contractuels enseignants, nos militants **Abde-Razak Charifi** et **Christelle Darves-Blanc** représentent notre fédération (FNEC-FP-FO).

Notre organisation a participé à tous les groupes de travail (GT) convoqués par l'Administration afin de tenter d'obtenir le meilleur possible pour ses adhérents. Ces « GT » pouvaient concerner les règles pour le mouvement INTER ou INTRA, les Congés de Formation Professionnelle, les postes d'adaptation, la préparation de rentrée, les révisions d'affectations après le mouvement INTRA, les affectations des TZR et des stagiaires, etc.

Lors de chaque **Commission Administrative Paritaire Académique**, le SNETAA-FO a fait une déclaration. Elles sont systématiquement mises en ligne sur notre site Internet.

Pour exemple, en voici quelques-unes (cliquez sur le lien) :

-  [**Déclaration à l'installation de la CAPA des PLP du 17 janvier 2019 ;**](#)
-  [**Déclaration CAPA Avancement d'échelon accéléré du 19 février 2020 ;**](#)
-  [**Déclaration CAPA Hors Classe des PLP du 30 juin 2020 ;**](#)
-  [**Déclaration CAPA Recours rendez-vous de carrière du 2 février 2022 ;**](#)

A l'issue des GT et CAPA, nous informons toujours les collègues concernés et nous publions via la « Note aux S1 » un compte-rendu à destination de tous nos adhérents.

A noter que le nombre de conseils de discipline réunis essentiellement pour « insuffisance professionnelle » concernant les personnels contractuels était en très forte augmentation jusqu'à ce que la situation sanitaire se dégrade. Depuis le début de cette pandémie on a constaté une baisse très importante des convocations à cette CCPA. Pour les PLP titulaires, nous avons constaté une augmentation très importante du nombre de « propositions » d'accompagnement faites par les inspecteurs (PPCR !). Mais à ce jour, chez les PLP, même si nous pouvons toujours avoir des craintes suite à cette augmentation de tutorats, il n'y a pas eu de conseil de discipline réuni pour « insuffisance professionnelle ».

CT & CHSCT

Les débats sur les moyens (DGH), sur les bilans de rentrée, sur les prévisions d'effectifs, sur les créations/suppressions de postes, sur les postes à complément de service, sur les ouvertures ou fermetures de formations, sur les postes à profil, sur les formations des personnels, sur le calendrier scolaire, etc., ont lieu dans les Comités Techniques Académiques ou Départementaux (CTA & CTSD). Les militants du SNETAA sont présents dans tous les CT. A noter que même si de nombreux points à l'ordre du jour des CT sont soumis au vote, c'est toujours l'autorité académique qui décide, quel que soit le résultat du vote.

Pour les conditions de travail, nous sommes présents au CHSCT Académique et dans les CHSCT Départementaux.

A chaque CTA et CHSCTA, nous faisons une déclaration liminaire au nom de notre fédération, la FNEC-FP-FO. Voici un exemple pour chaque instance :

 **Déclaration au CTA du 8 février 2022 ;**

 **Déclaration au CHSCTA du 15 décembre 2021.**

Audiences Recteur, DSDEN, DRRH, DPE...


Carte des formations, DGH, réforme de la Voie Pro, dossiers individuels ou collectifs, dès que cela est nécessaire, le SNETAA-FO demande et obtient des audiences. Quelques exemples :


 Audience Recteur :

le 5 mai 2021 : en prévision de la réunion du comité de suivi de la TVP, la Rectrice a souhaité consulter le SNETAA-FO.

le 2 octobre 2020 : en pleine pandémie, tous les sujets de la voie pro ont pu être abordés : situation sanitaire, continuité pédagogique, orientation, CAP 3 ans, BTS, ASH, SEGPA, Apprentissage, etc.

le 11 mars 2019 : Chef d'œuvre en CAP, SEGPA, Bac Pro GA, Orientation poste 3^{ème} Postes spécifiques, Management dans nos LP, SEP, EREA et SEGPA.

 Audiences DRRH régulières. Les dernières : 10/09/2021, 10/01/2022, 12/01/2022

 Audiences DSDEN régulières. Frédéric, Delphine, Thierry, Lætitia et Philippe, nos secrétaires départementaux, participent aux audiences fédérales.

A noter que les audiences auprès de la Région sont de moins en moins pertinentes. En effet, même pour la carte des formations, nous avons bien compris que la position de la Rectrice était essentielle, celle du Président de Région, accessoire !

Les grèves & manifestations

La section académique a participé à toutes les grèves et manifestations. Sur les 4 années passées, notons essentiellement celles contre la réforme des retraites. Mais pas seulement. Les différentes journées de mobilisation à laquelle le SNETAA-FO a participé sont :

Contre la réforme des retraites : pour commencer, notre organisation a participé activement à celle du 5 décembre 2019. Ensuite, les 10, 12 et 17 décembre 2019. Les 9, 14, 16, 24 et 29 janvier. Enfin, les 6 et 20 février.

Contre les suppressions de postes, les dégradations des conditions de travail, pour l'augmentation des salaires et pour les SEGPA : le 26 janvier 2021 ; Le 23 septembre 2021 ; le 5 octobre 2021 ; Les 13 et 27 janvier 2022.



Une lettre hebdomadaire, un site Internet toujours actualisé, une page Facebook très active et un compte Twitter réactif !

En ces temps où les déplacements et la tenue de réunions sont très compliqués, il est essentiel d'apporter une attention toute particulière à la communication vers nos adhérents. C'est pourquoi, tous les dimanches soir, plus de 2000 collègues de l'académie reçoivent dans leur boîte électronique, une lettre hebdomadaire qui contient un lien vers la « Note aux S1 », document en version pdf qu'ils peuvent imprimer et afficher sur le panneau syndical de leur salle des professeurs.

Cette « **Note aux S1** » informe de l'actualité académique, parfois nationale, et nous permet surtout de communiquer sur toutes les actions menées par les militants de la section académique. Elle est aussi très utile pour tous les collègues puisqu'elle les informe en temps et en heure des démarches éventuelles qu'ils doivent accomplir en fonction de leur situation et de leur projet professionnel.

Toutes les informations peuvent être également consultées directement sur notre site Internet.

280 collègues sont abonnés à **la page Facebook du SNETAA-FO Bordeaux**.

246 le sont à **son compte Twitter**.

A noter que nous utilisons également les listes de diffusion académique, outil officiel mis à notre disposition par l'Education nationale (5 diffusions possibles par mois)

Les élections professionnelles en perspectives...

La section académique du SNETAA-FO est d'ores et déjà en ordre de bataille pour participer aux élections professionnelles de décembre 2022. Son point fort, c'est sa capacité à travailler avec tous les autres syndicats de sa fédération, la FNEC-FP-FO. En effet, nos militants l'ont fait avec succès pour les élections professionnelles de 2014 et de 2018. Ils le feront encore davantage pour les élections professionnelles de décembre 2022, car ils ont bien intégré les modifications dues à la loi de transformation de la Fonction Publique. Les PLP ne voteront plus pour le SNETAA-FO, mais pour sa fédération, la FNEC-FP-FO. Il n'y aura plus de CAPA des PLP, mais une CAPA représentant les enseignants du second degré. Et il est essentiel pour les PLP que des militants du SNETAA-FO fassent partie des représentants élus à cette CAPA.

Jusqu'aux élections professionnelles, le SNETAA-FO Bordeaux continuera de faire son travail pour l'intérêt des PLP et de l'Enseignement Professionnel. Et, nous l'espérons tous, les PLP par leur vote donneront au SNETAA-FO Bordeaux, via la FNEC-FP-FO, la légitimité pour continuer son action pendant au moins les 4 années qui suivent...

Pour terminer, je souhaite remercier tous les militants du Bureau Académique qui m'ont accompagné dans tous les combats.

Merci aussi à tous les membres du Conseil Syndical Académique.

Enfin, merci à tous nos secrétaires d'établissement (S1) et à tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, ont contribué à affirmer aux yeux de tous que le SNETAA-FO est bien le syndicat des PLP en particulier et de tous les personnels de la Voie Pro en général.



Eric Mouchet.
Secrétaire Académique



Rapport financier académique

Exercices : 17/18 - 18/19 - 19/20 - 20/21	
Académie : Bordeaux	
N° compte CME P	20815333

Exercices	Recettes					Dépenses						Solde Compte BX
	Reversements Du National	Revers Divers	Total Recettes	Déplacements	Fournitures Bureau	Repas Instances	Tél Internet Poste	Achat Divers	Total Dépenses	Résultat		
2017/2018	14 205,90	2 564,66	16 770,56	7 868,23		2 737,45	1 503,34	1 891,91	14 000,93	2 769,63	8222,68	
2018/2019	12 467,09	986,84	13 453,93	11 702,34		1 357,90	2 071,79	392,80	15 524,83	2 070,90	6151,68	
2019/2020	12 981,01	1 854,40	14 835,41	6 056,24		3 326,38	1 876,00	100,00	11 358,62	3 476,79	9628,47	
2020/2021	14 304,40	704,50	15 008,90	5 830,00		556,93	2 033,58	352,00	8 772,51	6 236,39	15864,83	

Commentaires : (évolution des recettes et des dépenses, choix budgétaires ...)

Commentaires

Recettes

Les versements du National se situent autour de 14 000 € par an, avec deux années un peu en dessous, conséquence de l'effort de tous pour participer au redressement des comptes nationaux.

Nos adhésions ont progressé régulièrement pendant les 4 années pour arriver à 620 adhérents à jour dans l'académie de Bordeaux.

Nos recettes représentent environ 10 % du montant de la totalité des cotisations de nos adhérents.

Bien sûr, il est nécessaire que les versements du National augmentent si nous voulons être en capacité de faire croître l'activité syndicale de la section académique.

Dépenses

Elles ont été bien contrôlées ces quatre années avec des retours positifs des commissaires aux comptes.

Des habitudes ont été prises pour compléter correctement les fiches de frais et chacun a œuvré pour réduire les dépenses, comme par exemple la logistique mise en place pour les déjeuners des Bureaux académiques.

Notre local de Talence a encore été aménagé sans que cela ne grève notre budget grâce à un investissement réfléchi et à la participation de militants pour la réalisation des travaux.

Le bilan est plus que positif, avec toujours une grande attention aux dépenses et une intense activité syndicale. Le développement de la section académique continue de progresser.

Du sérieux, de l'investissement d'une équipe dans l'activité syndicale pour des résultats encourageants, et ce malgré les attaques gouvernementales et les conséquences de la covid.

Christian Carcauzon
Trésorier académique